

DIVISION DE LYON

Lyon, le 8 février 2008

N/Réf. : Dép- Lyon-N° 0195-2008

Monsieur le Chef de Centre
SERA
Centre de Radiothérapie de Contamine sur Arve
n° 20 Route de Findrol
74130 CONTAMINE SUR ARVE

Objet : Inspection de la radioprotection

Réf. : Inspection n° **INS-2008 PM2L74-004**
Installation : Centre de radiothérapie

Monsieur le Docteur,

Dans le cadre de ses attributions, l'ASN a procédé à une inspection dans votre établissement le 18 janvier 2008.

A la suite des constatations faites à cette occasion par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer la synthèse de l'inspection ainsi que les principales remarques qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

La visite a porté sur l'organisation du service et les dispositions mises en œuvre pour la radioprotection des patients.

Les actions initiées au sein du service en collaboration avec la MeaH sont des indicateurs d'une volonté d'amélioration continue.

L'organisation mise en place et notamment l'implication des PSRPM semble satisfaisante.

Les inspecteurs ont noté que le centre avait l'intention d'obtenir une certification ISO, ce qui devrait permettre de consolider les actions engagées.

1. Radioprotection des patients

Les inspecteurs ont noté qu'il était prévu que l'ensemble des intervenants suive en 2008 une formation à la radioprotection des patients.

Je vous demande de veiller à la réalisation effective ces formations.

Les inspecteurs ont noté que le centre avait pour projet l'acquisition d'un logiciel de double calcul des UM.

Je vous demande de m'informer de la date effective de l'acquisition.

Les inspecteurs ont noté que le partage du retour d'expérience entre les centres de radiothérapie du groupe Générale de Santé pouvait être amélioré.

Je vous prie de me faire part de vos réflexions sur ce sujet

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui n'excédera pas deux mois.

Pour les engagements que vous serez amené à prendre, je vous prie de bien vouloir les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Ma division reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire. Sachez enfin qu'à toutes fins utiles, je transmets copie de la présente à la direction des affaires sanitaires et sociales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Président de l'ASN et par délégation
L'adjoint au chef de la Division de Lyon**

Signé par

Benoît ZERGER